N°822

du 26 JUIN 2015

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

LES SONS DU SILENCE

En cette époque, la politique était devenue un spectacle. Les élus étaient soumis à la dictature des médias. Ils devaient chaque jour leur fournir de la matière pour meubler leurs publications. Ils ne respiraient même plus ils devaient tweeter le tweet étant à l'expression politique ce que le charbon est à l'or. La forme l'emportait sur le fond. Dans ce flot de paroles il devenait de plus en plus difficile de retrouver les lignes directrices de l'action.

Un gouvernant pourtant tenta d'échapper à cette contrainte gesticulatoire. Après une élection présidentielle remportée haut la main., il s'accorda une période de réflexion. Cette retraite intime était destinée à remettre la nation sur de nouveaux rails, à retrouver l'inspiration pour l'action. Les communicateurs privés de leurs pitances furent pris du vertige du vide. Ils en vinrent à tenter de mettre en doute la santé physique et mentale du gouvernant.

Mais l'homme réfléchi ne s'en laissa pas conter, il laissa les diseurs de mauvaises aventures répandre leur fiel et se prendre dans les filets de leurs supputations.

Puis il reprit le cours de son action.

La morale de cette histoire vaut rappel d'une vérité première : le silence est d'or.

suite en page 2

P.3 **A l'occasion de la publication des comptes nationaux définitifs de 2010**

L'Institut de la Statistique réitère le défi de rattraper le retard du Togo en 2017

**** Comme en 2009, c'est le secteur tertiaire qui contribue à la croissance de 6,1% du PIB.***

Kokou Yao N'Guissan, Directeur Général de l'INSEED

P.7 Dans sa politique de proximité des populations

Togo Cellulaire inaugure une nouvelle boutique de vente, la 26è, à Sagbado

P.4 Pour la mission de stabilisation au Mali

850 membres des FAT ont bouclé une formation de 10 jours à Lomé

P.7 Les Chambres Consulaires Africaines et Francophones

Trois événements à Lomé pour la restructuration du secteur privé

**Le Togo choisi pour représenter la Région Afrique de l'Ouest pressentie pour le poste de Président.*

P.4 En dépit d'une production en progression

Le rendement, la nouvelle cible à atteindre par les cotonculteurs

PA-LUNION.COM
www.pa-lunion.com
- Actualités Nationales
  * Politique
  * Economie
  * Société
  * Sport
  *Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

SANTE

Mouton OGM : pourquoi rendre des animaux fluorescents ?

Une affaire d'agneau fluorescent hybridé avec une méduse et parti par erreur pour un abattoir fait actuellement grand bruit. Mais à part un acte de malveillance et des procédures à revoir à l'Inra, il n'y a guère de raisons de s'inquiéter...

Révélée par Le Parisien, la nouvelle a surpris. Un agneau de l'Inra, génétiquement modifié, se serait retrouvé à l'abattoir et un particulier en aurait acheté la viande pour la consommer. L'animal portait un gène codant pour une protéine fluorescente issue de méduse. On peut se demander pourquoi les scientifiques s'amusent à de telles hybridations…

Il faut remonter à l'attribution du prix Nobel 2008 de chimie à Osamu Shimomura, Roger Tsien et Martin Chalfie pour comprendre l'intérêt scientifique d'une telle incorporation. Il s'agit de modifier le génome d'un animal en ajoutant un gène codant pour une protéine fluorescente, la GFP, (Green Fluorescent Protein) issue de la méduse Aequorea victoria ou bien dsRed (Red-fluorescent protein), venue d'un corail. Les lecteurs intéressés pourront retrouver cette histoire, de 1960 à 1995, dans notre article GFP : le Nobel de chimie 2008 pour une protéine fluorescente.

L'idée n'est bien sûr pas de retrouver plus facilement des animaux d'élevage égarés la nuit dans les pâturages mais d'adjoindre au gène d'une protéine à laquelle on s'intéresse celui de cette GFP ou de cette dsRed. Les cellules qui fabriqueront cette protéine deviendront ainsi fluorescentes et visibles sous un certain éclairage (ultraviolet ou bleu). De multiples expériences utilisent depuis cette sorte de coloration génétique, principalement en recherche médicale. En 2013, comme nous l'avions relaté, une équipe uruguayenne avait déjà annoncé la naissance de moutons fluorescents.

Pas de risque sanitaire connu pour ce mouton transgénique

Selon Le Parisien, l'agnelle du scandale, dénommée Rubis, est née au printemps 2014 d'une brebis, Émeraude, qui portait le gène de la GFP. L'Inra (Institut national de la recherche agronomique) l'utilisait pour des expérimentations en cardiologie humaine pour étudier " la greffe de cellules pour restaurer une fonction cardiaque défaillante suite à un infarctus du myocarde ". Émeraude a transmis à sa descendance ce gène de méduse et notamment à Rubis. C'est à la suite d'un acte de malveillance, explique le journal, que la jeune Rubis, qui vivait à Bressonvilliers, dans l'Essonne, a été conduite dans un abattoir et que la viande a été vendue à un " particulier francilien " en octobre 2014.

Dans le cas de ce type de vente, les impératifs de traçabilité sont moindres que dans le cas des circuits classiques de l'alimentation, si bien que l'acheteur de ce mouton OGM n'est pas connu. Dans un communiqué de presse, l'Inra indique avoir porté plainte. Si l'affaire est malheureuse, le risque sanitaire est nul explique l'institut : "Cette agnelle appartenait, au titre de la réglementation en vigueur, aux organismes génétiquement modifiés du groupe I, "dont le risque pour la santé humaine et pour l'environnement est nul ou négligeable". L'unité de recherche qui pilotait ce projet scientifique bénéficiait d'un agrément ". Les consommateurs de cette agnelle ne deviendront donc pas fluorescents et cette GFP n'a aucune toxicité. Sans doute, en revanche, l'incident incitera-t-il à verrouiller quelques procédures…

Littérature

Janis Otsiémi, la star du polar gabonais au Goethe institut ce 29 juin

La huitième édition du Festival Filbleu tire vers sa fin. En apothéose, le festival propose au public, coup sur coup, une rencontre littéraire le 29 juin et mardi 30 juin, un spectacle de danse/théâtre, " Les danses de rêve du roi Behanzin " par le Conservatoire des Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey, et précédé d'une prestation de OTOUFO, artiste togolaise de la chanson.

Le rendez-vous littéraire du lundi 29 juin relève d'un grand intérêt pour le public. Le polar n'est pas le genre le plus prisé des écrivains africains, surtout togolais. Si Kangni Alem s'adonne à ce que l'on peut appeler le polar gombo, il y a très peu d'écrivains qui s'illustrent dans le genre. Avec Janis Otsiémi, nous avons un grand en devenir, estimé au Gabon et en France comme un maître du genre.

A trente-huit ans, ses thrillers comptent parmi les plus célèbres du continent. Son dernier roman, African Tabloïd, est sorti le 23 septembre 2013 aux Editions Jigal. Une sombre histoire de meurtre de journaliste d'investigation, au Gabon, à un an des élections.

Ses romans noirs viennent tout droit de Libreville, et ils ont d'abord été reconnus chez lui. L'auteur a en effet reçu en 2010 le Prix du roman gabonais pour La Vie est un sale boulot (Jigal, Marseille, 2009). Il a publié coup sur coup, en 2012 et 2013, La bouche qui mange ne parle pas, Le chasseur de lucioles et African Tabloïd. Des polars remarqués en France, et qui ont valu à Janis Otsiemi d'être décrit par le quotidien français Libération comme " l'écrivain qui fait des bébés à la langue française ". Loin de démentir, Otsiemi explique : " La langue française n'est pas ma langue maternelle, et elle me parvient souvent avec son histoire, ses senteurs gauloises qui ne sont pas les miennes. Alors, je suis contraint de la brutaliser un peu pour la posséder comme on possède une femme, peut-être aussi pour prendre ma revanche sur le colonisateur, pourquoi pas ".

Il croque les travers de sa propre société et truffe ses intrigues d'expressions du cru. Du langage parlé et du français " façon " qui font tout le sel de sa prose. Exemple tiré de son avant-dernier roman, Le Chasseur de lucioles : " Depuis plus d'une heure, les deux mectards palabraient à bâtons rompus au petit coin dans une encoignure du bar pendant que Bosco et Tom s'embouchaient des bières chaudes, car de toute la journée le quartier n'avait pas été alimenté en électricité. " Des notes en bas de page expliquent ce que sont des " mectards " (mecs) et " au petit coin " (en aparté).

Janis Otsiemi, lui, ne vit pas de sa plume. Cet autodidacte, fils d'ouvrier dans le bâtiment et d'une marchande de manioc, n'a pas fait d'études supérieures. Il a grandi aux États-Unis d'Abéké, un bidonville de la capitale qui lui fournit encore beaucoup de " matière ". Il travaille le jour comme assistant aux ressources humaines dans une compagnie aérienne et écrit la nuit. Il a eu du mal à avoir un visa pour la France en mars, pour se rendre au festival Etonnants voyageurs de Saint-Malo. Les services consulaires français à Libreville ont d'abord douté de la volonté de ce père de famille de revenir un jour au Gabon. Pourtant, Otsiemi appartient à cette génération de jeunes Africains qui ne se voient pas d'avenir ailleurs que dans leurs pays, déterminés à les voir enfin changer.

Spectacle

"Les danses de rêve du roi Behanzin" à l'Agora Senghor

La huitième édition du Filbleu finira en apothéose avec le spectacle Les danses de rêve du roi Behanzin " à l'Agora Senghor ce mardi 30 juin. Un spectacle créé le Conservatoire des Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey. C'est un peu nouveau pour le public togolais, le pays n'ayant pas connu l'histoire d'un grand royaume, avec ses habitudes de cour. Celles de la cour du roi d'Abomey avaient disparu avec la colonisation et le soleil des indépendances. Mais en 1990, lors du centenaire du roi Glèlè, des intellectuels béninois ont voulu remettre au goût du jour dans le patrimoine culturel immatériel les arts de la scène de la cour d'Abomey.

La commémoration du centenaire de la mort du Roi Glèlè en 1990 a révélé l'absence de toute entreprise systématique de conservation de deux éléments essentiels du patrimoine culturel de l'aire socio-géographique fon : la musique et les danses cérémonielles, royales et populaires ; le Patrimoine immatériel que constituent les danses cérémonielles et royales d'Abomey est en péril : ses détenteurs disparaissent sans que leurs savoirs et savoir-faire aient été recueillis, conservés, redynamisés. C'est à partir de cet constat que l'idée d'un Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales a pris forme et vie sous les traits du CDCRA. ??Le Conservatoire de Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey, créé en 1996 par un groupe d'intellectuels d'Abomey dont le regretté Basile KOSSOU, a pour ambition la sauvegarde et la redynamisation de ce précieux patrimoine. Il est dirigé par le Professeur Albert Bienvenu AKOHA.

Le Conservatoire accueille, chaque année, une centaine d'écoliers et d'élèves (de 6 à 20ans) recrutés sur concours dans les établissements scolaires d'Abomey. Il dispense une formation dont la durée varie de 3 à 5 mois par année scolaire à raison de 4 heures hebdomadaires d'instruction artistiques (chants, danses, maîtrise d'instruments de musique traditionnelle), histoire, écriture et lecture en langue fon, etc. ?Le Conservatoire délivre un certificat d'aptitude artistique, avec diverses options, à ceux de ces élèves qui ont suivi assidûment son cycle de formation de 5 ans.

EDITORIAL

LES SONS DU SILENCE

suite de la page 1

Comme le suggéraient naguère Simon et Garfunkel, les sons du silence sont plus forts que les roulements de tambour

Bonjour Obscurité, ma vieille amie,

Je suis revenu discuter avec toi,

Car une vision s'insinuant doucement en moi

A semé ses graines pendant que je dormais.

Et la vision plantée dans mon esprit

Demeure encore,

Au cœur du son du silence.

Dans mes rêves agités, j'ai arpenté seul

D'étroites rues pavées,

Sous le halo d'un réverbère.

J'avais rabattu mon col dans le froid et l'humidité

Lorsque mes yeux ont été poignardés par l'éclat d'un néon,

Qui déchirait la nuit,

Et effleurait le son du silence.'

Brève

Amazon va rémunérer les auteurs à la page lue

À compter du 1er juillet, les auteurs autoédités publiés sur la plateforme Kindle Direct Publishing seront payés à la page lue.

"Nous effectuons ce changement en réponse aux retours que nous avons des auteurs qui souhaitent que nous alignions mieux la rémunération sur la longueur des livres et le nombre de fois que ceux-ci sont lus", explique Amazon. En conséquence, "un auteur sera payé en fonction de chaque page lue par les consommateurs", conclut le géant américain. D'après les explications d'Amazon, pour 100 pages lues 100 fois, l'auteur recevrait 1000 dollars. Ce nouveau système pourrait inciter les auteurs autoédités à proposer des sujets qui tiennent en haleine et risque de créer une nouvelle angoisse d'écrivain : celle de la page non lue.

L'UNION Pour la Patrie
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

RécépisséN°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

A l'occasion de la publication des comptes nationaux définitifs de 2010

L'Institut de la Statistique réitère le défi de rattraper le retard du Togo en 2017

**** Comme en 2009, c'est le secteur tertiaire qui contribue à la croissance de 6,1% du PIB.***

Late Pater

L'analyse de la situation économique récente du Togo montre que, depuis ces cinq dernières années, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a progressé en moyenne de 4% par an. Même encourageante, cette évolution est malheureusement insuffisante pour induire dans l'immédiat une croissance substantielle du PIB par habitant. A ce rythme et compte tenu d'un taux moyen annuel d'accroissement démographique de 2,84% , il faudra au moins 33 années pour doubler le revenu réel par tête, reconnaît-on officiellement. Encore qu'il va falloir des indices statistiques pour une bonne projection et planification des actions à mener. En la matière, c'est le retard dans la production des données statistiques qui ne fait pas rire l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Au moment de se rattraper un peu, en publiant les comptes nationaux définitifs de 2010, le 23 juin 2015, le défi est remis sur la table : publier les comptes de 2015 en 2017, en respect des normes internationales qui prévoient que les comptes nationaux de l'année N-2 soient produits dans l'année N. Sans oublier que, au même moment, il faudra disposer des comptes provisoires de 2016. Les données devant être disponibles à 70-80% .

Aujourd'hui, un plan de rattrapage des trois années de retard est bien en cours d'exécution, avec l'appui technique et financier de l'UE et d'AFRITAC de l'Ouest. Mais, pour disposer des données économiques fiables, il faut lutter contre les principales difficultés techniques rencontrées par l'INSEED : le non-accès aux données statistiques dans les délais raisonnables ; la difficulté d'obtention des données sous format facilement exploitable ; le manque de moyens financiers pour la réalisation de certaines études thématiques ; le faible effectif du personnel en charge de l'élaboration des comptes nationaux ; l'insuffisance de moyens financiers et matériels pour la production des comptes nationaux. D'où l'important appel du Directeur général de l'INSEED, Kokou Yao N'Guissan, aux opérateurs économiques pour leur contribution à travers la fourniture des données indispensables. Ce que renchérit le ministre Djossou Sémodji de la Planification : *«certaines structures étaient peu disposées à fournir leurs données sources à l'INSEED ; d'autres ne s'étaient pas appropriées la démarche indiquée par l'INSEED, en ce qui concerne notamment la collecte des données sources exploitables avec le logiciel ERETES d'élaboration des comptes nationaux. Cette situation a, à un moment donné, engendré des retards dans les travaux»*.

Pour le reste, les comptes nationaux de 2010 indiquent un taux de croissance économique de 6,1% du PIB par rapport l'année 2009. Un taux qui n'est pas suffisamment élevé pour renverser de manière significative la courbe de la pauvreté au Togo. Cette croissance est tirée notamment par le secteur tertiaire qui demeure le premier secteur de contribution à la création de richesse du pays avec une croissance plus forte de 9,5% et un poids de 45,8% dans le PIB réel. Le secteur informel a un poids considérable dans le produit intérieur brut (45,7%), notamment dans le secteur primaire. Malgré que le secteur primaire n'ait produit que 26,6% de la richesse créée en 2010 au Togo, il a absorbé 41,0% de l'emploi.

Dans les détails, en 2010, le PIB s'établit en valeur à 1.696,9 milliards de francs Cfa contre 1.589,2 milliards de francs Cfa en 2009. Aux prix de 2007, le PIB s'élève à 1.485,0 milliards de francs Cfa pour un volume de 1.399,6 milliards en 2009, traduisant ainsi une croissance économique de 6,1% en termes réels. Suivant l'optique de l'offre, on note que la valeur ajoutée brute des branches a progressé de 1.235,7 milliards en 2009 à 1.306,7 milliards en 2010, soit une progression de 5,8% à prix constants. Les impôts nets de subvention ont également cru de 8,7% , passant de 164,0 milliards de francs Cfa en 2009 à 178,3 milliards en 2010. Du point de vue de la demande, la consommation finale continue de tirer l'évolution du PIB, avec un poids dans le PIB s'établissant à plus de 95,0% . La consommation finale atteint à prix constants 1.414,5 milliards contre 1.326,4 milliards en 2009. En volume, elle a progressé de 6,6% par rapport à 2009. Les autres composantes de la demande ont également augmenté : la formation brute de capital fixe de 302,8 milliards de francs Cfa en 2009 à 323,3 milliards de francs Cfa en 2010 (6,8%) ; les exportations de 493,8 milliards de francs Cfa en 2009 à 542,8 milliards de francs Cfa en 2010 (9,9%) ; les importations de 723,4 milliards de francs Cfa en 2009 à 795,7 milliards de francs Cfa en 2010 (10,0%). La valeur ajoutée de toutes les branches d'activités est de 1.509,8 milliards en 2010 contre 1.420,9 milliards de francs Cfa en 2009 à prix courants. A prix constants base 2007, elle est de 1.306,7 milliards en 2010 et 1.235,7 milliards de francs Cfa en 2009, soit une progression de 5,7% par rapport à 2009.

A l'instar des années précédentes, le secteur tertiaire représente la plus importante part du PIB en 2010, avec une contribution de 4,2 points sur les 6,1 points, loin devant le secteur secondaire (15,6%) à prix constants. Les droits et taxes représentent à l'importation représentent 12,0% du PIB en termes réels en 2010. En valeur, le poids du secteur primaire et celui du secondaire sont de 30,7% et 14,5% du PIB. Le **secteur primaire** comprend l'agriculture vivrière, la culture de produits destinés à l'industrie et à l'exportation, l'élevage, la pêche et la sylviculture. En 2010, la production en valeur du secteur primaire a augmenté de 1,5% avec un montant évalué à 596,7 milliards. La production de l'informel représente 99,8% , soit un montant de 595,4 milliards. La valeur ajoutée du secteur s'élève à 521,2 milliards à prix courants, soit 30,7% de la valeur ajoutée de toutes les branches d'activités, en régression par rapport à 2009 où elle représentait 36,2% . A prix constants, la valeur ajoutée du secteur qui est de 394,9 milliards est restée presque stable par rapport à 2009. Le secteur représente 26,6% du PIB et sa contribution à la croissance économique est presque nulle. Cette situation est essentiellement due à la baisse enregistrée au niveau de l'agriculture vivrière dont la valeur ajoutée passe de 270,9 milliards en 2009 à 237,7 milliards en 2010, soit une baisse de 1,2% . Cette baisse est attribuée aux inondations de 2010 et aux conditions climatiques moins favorables. A prix constants, l'élevage et la chasse, la pêche ainsi que la sylviculture représentent respectivement 2,8% , 1,2% et 2,0% du PIB en 2010, pratiquement au même niveau qu'en 2009 où leur part respective était de 2,8% , 1,2% et 2,2% . La valeur de la production en élevage et pêche est de 91,7 milliards en 2010 contre 81,7 milliards en 2009. La production des animaux vivants est de 54,9 milliards contre 47,8 milliards en 2009.

Les branches d'activités du **secteur secondaire** sont les

Kokou Yao N'Guissan, D.G. de l'INSEED

industries extractives et manufacturières, l'électricité, eau et gaz ainsi que celle de la construction. Ce secteur contribue pour 0,8 point avec une part de 15,6% du PIB, à hauteur de 232,3 milliards de francs Cfa, en progression de 5,3% . Cette hausse de la valeur ajoutée est due aux bonnes performances des activités manufacturières qui ont enregistré une hausse de 4,5% , grâce essentiellement au dynamisme des industries agroalimentaires, boissons et tabac (23,5%), des activités de fabrication de textile, d'habillement, de chaussures et travail de cuir (44,7%) et des activités d'édition et d'imprimerie (15,3%). En valeur ajoutée brute, les industries extractives passent de 1,3 milliard en 2009 à 7,3 milliards en 2010. On y voit les investissements dans la recherche et l'exploitation de gisement de calcaire, de fer et de pétrole. L'extraction du phosphate a vu sa production diminuer en volume de 40,2% malgré les efforts de remise à niveau de l'appareil productif. Le secteur a été fortement influencé par la chute de la production des matériaux de construction (-2,9%), des activités des industries chimiques (-22,2%) et des activités de métallurgie de base et ouvrage en métaux (-4,5%). La production d'électricité, eau et gaz, qui représente 2,7% du PIB réel, a augmenté de 13,0% tandis que celle de la branche Construction enregistre une baisse de 5,3% , avec un poids relatif dans le PIB de 2,4% .

Le **secteur tertiaire** regroupe l'ensemble des services marchands et non marchands. Sa valeur ajoutée a augmenté en volume de 10,0% , passant ainsi de 620,3 milliards en 2009 à 679,6 milliards en 2010. Il est essentiellement dominé (en termes de poids relatif dans le PIB) par les activités de postes et télécommunications (9,3%), de commerce (9,1%) et des activités immobilières (6,3%), des administrations publiques (5,8%), des services d'éducation (6,2%) et de transport-entrepôt-réparation (3,7%). Les contreperformances enregistrées concernent principalement les services d'hébergement et de restauration (-56,7%), les activités de services aux entreprises (-9,7%), les services de santé et d'action sociale (-4,8%).

Bon à noter : les comptes nationaux produisent une photographie détaillée de la situation économique et de la structure de l'économie d'un pays à une date précise. Leur analyse sur plusieurs années permet d'observer l'évolution des principaux agrégats économiques et d'avoir des indicateurs sur les résultats de la politique économique du Gouvernement et une base solide pour définir les nouvelles politiques économiques. La disponibilité des comptes nationaux récents est une contribution précieuse aux travaux de prévision macroéconomique que les autorités réalisent chaque année dans le cadre du processus de préparation du budget. Pour l'ensemble de ces raisons, les comptes nationaux sont aujourd'hui très utiles pour les chefs d'entreprises, les décideurs nationaux, les chercheurs, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

A rappeler que la relance statistique s'est concrétisée en 2012 par la publication des comptes nationaux définitifs de 2007 et 2008. En 2013, c'est le tour des comptes de 2000 à 2006. Avant les comptes nationaux de 2009 publiés en juillet 2014. D'ici à la fin 2015, il est annoncé les comptes de 2011. Après, les comptes 2012 et 2013 courant 2016 et les comptes 2014 et 2015 en 2017.

Pour la mission de stabilisation au Mali

850 membres des FAT ont bouclé une formation de 10 jours à Lomé

Quelque 850 membres des Forces armées togolaises (FAT) ont bouclé hier jeudi une formation de dix jours - depuis lundi 15 juin - pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), au Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix de Lomé. La formation de ce 3ème bataillon des FAT a été assurée par un détachement d'instruction opérationnel des Eléments Français du Sénégal, basés à Dakar, au Sénégal. L'objectif est de mettre en condition opérationnelle des soldats qui vont, pendant une année, assurer la mise en œuvre de la résolution 2164 du 25 juin 2014 concernant le Mali, indique un communiqué officiel de l'ambassade de France au Togo.

En effet, souligne le texte, par l'adoption de cette résolution, le Conseil de Sécurité des Nations unies a décidé d'axer le mandat de la MINUSMA sur des tâches prioritaires telles que la protection des civils, l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, la reconstruction du secteur de la sécurité et la promotion et la protection des droits de l'homme

Le Togo s'est engagé très tôt aux côtés de la France pour venir en aide au Mali face au risque terroriste. Les menaces ne se sont pas dissipées et cette coopération entre la France et le Togo est un appui supplémentaire au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans un pays ami, précise la France.

Dès le 17 janvier 2013, quarante soldats togolais étaient arrivés jeudi à Bamako, au sud du Mali, menacé par l'occupation du nord par des terroristes. Ces troupes constituaient le premier contingent de la force

armée ouest-africaine déployée au Mali pour chasser les groupes islamistes armés. Le 31 janvier un troisième contingent de militaires togolais avaient pris la route du Mali, dans la perspective de renforcer le nombre de militaires déployés dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) pour la sortie de crise.

En rappel, le Togo était l'un des pays de la zone ouest-africaine à envoyer ses troupes rejoindre celles de la France et du Mali qui s'arc-boutaient à chasser les islamistes assimilés aux terroristes de la zone nord du pays. L'Etat-major général avait annoncé jusqu'à 500 soldats togolais à être déployés au Mali.

En glissement annuel par rapport à mai 2014

Les huiles rouge et végétale, et la viande avec os à prix stable

John Afolabi

D'après les chiffres officiels de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le litre de l'huile rouge de palme dite "zomi" a été livré à 882 francs en mai 2015 sur les principaux marchés de Lomé. Comparaison faite avec la même période d'il y a un an, ce prix est resté identique. C'est le cas également pour l'huile végétale locale industrielle cédée à 750 francs le litre. Pour ce dernier cas, sur les quatre derniers mois, le prix n'a pas quitté la fourchette de 750 et 775 francs.

Traditionnellement, l'huile rouge et sa version végétale cheminent ensemble en termes de prix. Mais depuis quelques mois, dame rouge fait de la surenchère. En octobre, elle était à 867 francs, pour passer respectivement à 908 francs et 916 francs les deux mois qui ont suivi. En janvier, on la signalait un peu en baisse, à 876 francs. Elle a, plus ou moins, traîné cette valeur avant de grimper à 925 francs en avril, pour encore chuter à 883 francs en mai. On cherche encore à comprendre si c'est la noix de palme qui guide ce comportement.

En revanche, la végétale locale industrielle, sur les huit derniers mois, ne s'est pas vendue mieux qu'à 812 francs, en janvier. D'octobre à décembre, elle a affiché 750 francs, 767 francs et 750 francs respectivement. De février à mai, sa valeur la plus élevée a été 775 francs le litre, en février.

Côté viande de bœuf fraîche avec os, on semble ne pas trop alarmer le marché. En tout cas, de par la valeur que ce produit essentiel a affichée ces derniers mois. En mai, que l'os soit broyé ou non, son kilogramme a été livré à 2141 francs. Il venait de 2066 francs en avril, et de 2083 francs et 2100 francs en mars et février respectivement. Auparavant, elle a été livrée à 2083 francs, 2100 francs et 2100 francs respectivement en octobre, novembre et décembre. N'empêche que l'écart entre avril et mai a contribué à 3,6% à la hausse générale des prix (1,4%) sur le marché, indique-t-on. En janvier, cette viande n'a pas fait mieux, à 2133 francs.

A l'opposée, on attend du maïs en grains crus qu'il nous donne la preuve qu'il a suivi les conseils de l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire (Ansat). Elle a dû intervenir sur le marché en mai avec son stock de sécurité pour "freiner" la flambée de prix maïs. Sauf qu'en mai, le kilogramme de ce produit a affiché le prix officiel de 200 francs, contre 164 francs et 157 francs respectivement en avril et mars. En février, il était à 156 francs. D'octobre à janvier, les statistiques ont noté le maïs en grains crus à 154 francs, 151 francs, 157 francs et 151 francs respectivement.

En dépit d'une production en progression

Le rendement, la nouvelle cible à atteindre par les cotonculteurs

Au cours d'une rencontre de concertation, fin mai, à Kara (410 km de Lomé), les producteurs se sont engagés, pour le compte de la campagne 2015/2016, à sortir de terre 130.000 tonnes de coton-graine sur une superficie de 130.000 hectares à emblaver, soit un rendement au champ d'une tonne à l'hectare. Ils venaient alors de sortir d'une campagne où le rendement moyen (la quantité produite à l'hectare) s'est situé à 870 kg/hectare contre 830 kg/hectare la campagne précédente. Un rendement en amélioration mais toujours à la traine, estime Agbélenko Adjanor, directeur du Soutien à la production à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct).

Dans les détails, d'après M. Adjanor, la campagne 2014-2015 a connu la participation de 123.843 producteurs repartis en 2556 GPC (Groupement de producteurs de coton). La taille moyenne des parcelles est de 1,05 hectare. La plus grande superficie individuelle emblavée est de 40 hectares. Le meilleur rendement obtenu par un producteur est de 2,43 tonnes/hectare (15 hectares de superficie pour une production de 37 990 tonnes). Par rapport aux élus de la Fédération nationale des GPC, 51% ont un rendement en-deçà de 1 000 kilogrammes à l'hectare, 22% entre 1 000 kilogrammes et 1 199 kilogrammes à l'hectare et 27% au-delà de 1 200 kilogrammes à l'hectare. Par rapport aux gros et moyens producteurs, 51% sont en-deçà de 1 000 kilogrammes à l'hectare, 19% entre 1 000 et 1 199 kilogrammes à l'hectare et 30% au-delà des 1 200 kilogrammes à l'hectare. «*Mais, tout ceci fondu sur un plan national, cela donne 69% des producteurs en-deçà de 1 000 kilogrammes à l'hectare, 10% entre 1 000 et 1 199 kilogrammes à l'hectares et 15% au-delà de 1 200 kilogrammes à l'hectare*», a expliqué le directeur du Soutien à la production.

Mais, suivant ses explications, tout n'est pas aussi alarmant. D'autant que l'objectif des emblavures est atteint à 109% (130.5586 hectares emblavés), celui de la production l'est à 94% (113.507 tonnes de coton-graine) et peut être admis dans la tolérance des plus ou moins 5 à 6%. Mais l'objectif des rendements est atteint à un taux de 86%, un peu trop écarté de l'objectif. «*La préoccupation des rendements demeure entière et mérite des réflexions plus approfondies*», affirme-t-il. Avant de souligner quelques obstacles à l'atteinte des objectifs, qui sont, entre autres, la perte de fertilité de la plupart des bassins cotonniers d'Afrique liée à une déficience minérale, à un degré d'acidité de plus en plus élevé des sols, à une diminution du taux de matière organique des sols, à un déficit des bonnes pratiques de production et à des zones de production cotonnière à 70% endocarpiques (ravageurs à l'intérieur organe). A cela se sont ajoutées la spécificité pour le Togo où la situation de la déficience se creuse chaque année par les faibles doses d'engrais utilisées sur les parcelles et la faible utilisation du fumier sur les parcelles, ainsi qu'une gestion ardue des ravageurs dans les zones endocarpiques (70% au Togo) par rapport aux zones exocarpiques.

Sur les six dernières campagnes, selon les chiffres de la société cotonnière, le rendement moyen n'a guère atteint 900 kg/ha au Togo. De 657 kg/ha en 2009/2010, il est passé à 777 kg/ha et à 804 kg/ha les deux campagnes suivantes. Pour chuter à 662 kg/ha en 2012/2013, pour remonter à 830 kg/ha la campagne suivante. Comparé aux pays du Programme régional de protection intégrée du cotonnier africain (PR-PICA), le Togo semble à la traîne. L'exemple est pris sur les deux dernières campagnes, 2013-2014 et 2014-2015. Le Bénin a réalisé 886 kg/ha et 900 kg/ha, le Burkina Faso a atteint 998 kg/ha et 1 029 kg/ha, la Côte d'Ivoire a fait 1 122 kg/ha et 1 070 kg/ha. Le Mali et le Sénégal ont réalisé 916 kg/ha et 1 017 kg/ha, et 893 kg/ha et 1 059 kg/ha respectivement.

Besoins de liquidités bancaires

Plus de 178 milliards injectés cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 23 juin 2015, à une injection de liquidités d'un montant de 1 403,544 milliards de francs Cfa, contre 1 450 milliards mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 85,400 milliards. L'opération arrive à échéance le 29 juin 2015, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,5000% et 2,5532%

Au total, quarante-sept établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements du Burkina Faso et du Bénin s'adjugent respectivement 354,600 milliards et 342,000 milliards. Ils sont suivis par ceux de la Côte d'Ivoire avec 223,520 milliards, et du Mali avec 167,800 milliards. Le Niger fait 119,600 milliards et le Sénégal, 103,624 milliards. La Guinée-Bissau s'adjuge 7,000 milliards.

Par ailleurs, l'institut d'émission a également procédé, valeur ce même 23 juin, à une injection de liquidités à 28 jours d'un montant de 850,000 milliards, le montant mis en adjudication. Les banques du Togo s'adjugent 93,469 milliards. L'opération arrive à échéance le 20 juillet 2015. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,5750% et 2,6166%.

En tout, vingt-neuf établissements bancaires de sept des huit places de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau, ont participé à l'opération. Ceux du Bénin et du Sénégal s'adjugent respectivement 181,000 milliards et 180,966 milliards. Les établissements du Mali et du Burkina Faso ont fait respectivement 166,400 milliards et 128,000 milliards. La Côte d'Ivoire et le Niger s'adjugent respectivement 77,165 milliards et 23,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 1.401,9 milliards en février 2015 à 1.317,8 milliards en mars 2015, soit une baisse de 84,1 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en mars 2015, stable par rapport aux réalisations du mois précédent.

En 10 ans, selon Donald Kaberuka

La BAD a investi 14 000 milliards Cfa dans les infrastructures

La Banque africaine de développement (Bad) a investi 28 milliards de dollars, environ 14 000 milliards de francs Cfa, dans les infrastructures au cours des dix dernières années, a annoncé le président sortant de cette institution, Donald Kaberuka, le 25 mai à Abidjan. "Au cours des dix dernières années, la Banque a investi 28 milliards de dollars dans les infrastructures, dont 11 milliards dans le secteur de l'énergie. Elle a aussi consenti des aides conséquentes en matière de transport, d'eau, de technologie de l'information et de communications", a-t-il déclaré en marge des Assemblées annuelles de la BAD (du 25 au 29 mai).

Donald Kaberuka, Président de la BAD

"Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai pensé que cinq actions appelaient à une attention urgente: un effort conséquent sur les infrastructures, l'incitation du secteur privé, l'intégration économique, le souci des États fragiles et la mise en valeur du pouvoir, de la connaissance et de la voix de l'Afrique", a-t-il ajouté, cité par l'agence Ecofin.

Ancien ministre des Finances du Rwanda, Donald Kaberuka a passé le témoin à Akinwumi A. Adesina, le nouveau président élu de la Bad et actuel ministre de l'Agriculture et du développement rural du Nigeria. Sept hommes et une femme briguaient le poste de "banquier de l'Afrique". Pour être élu, un candidat doit emporter la majorité des votes de tous les pays membres et la majorité des votes des pays africains. Si cinq tours de scrutin ne suffisent pas, la Bad peut décider d'ajourner et de procéder à un second vote. C'était arrivé en 2005, lors de la première élection de M. Kaberuka.

Au Burkina Faso

Poisson et pain ont fait gonfler les prix en avril

En avril 2015, le niveau général des prix a progressé de 0,8% contre un repli de 0,6% en rythme mensuel. Cette évolution s'explique principalement par celle des prix des produits alimentaires dont le poisson, le pain et autres produits céréaliers, les fruits et les tubercules et plantains. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1%, affirme l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). L'inflation sous-jacente a progressé de 0,3%. Au mois précédent, elle est restée stable. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,8%. Celui des produits énergétiques a diminué de 0,4% sous l'effet de la baisse des prix des combustibles liquides et solides. Au regard de la provenance, l'augmentation du niveau général des prix est en liaison avec celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, cette évolution est portée essentiellement par les produits primaires.

FOOTBALL/

Quand le Golfe persique attire nos stars

Obi Mikel, Musa, Gervinho, Seydou Keita : les noms de ces stars circulent avec plus ou moins d'insistance dans le Golfe persique, où les richissimes clubs locaux montent en gamme en matière de recrutement africain.

C'est l'une des premières tendances du mercato des joueurs africains : les clubs du Golfe persique, jadis réduits à recruter des seconds couteaux ou des stars en fin de carrière, se positionnent de plus en plus sur des joueurs de Ligue des Champions dans la force de l'âge. Dernier grand nom annoncé du côté d'Abu Dhabi, le Nigérian John Obi Mikel, porteur depuis neuf ans des prestigieuses couleurs de Chelsea. C'est son futur coéquipier Asamoah Gyan, pionnier de l'expatriation sportive au Moyen-Orient, qui a vendu la mèche cette semaine.

«*J'ai appris que John Obi Mikel s'était mis d'accord avec Al-Ain et qu'il jouerait pour mon club la saison prochaine, a déclaré l'ancien Rennais à Metro TV. C'est une grande nouvelle, car John est un grand joueur, avec une grande expérience. Je suis ravi à l'idée de jouer avec lui.*» Sorti des plans prioritaires de José Mourinho, le Super Eagle pourra y joindre l'utile (pas la peine de vous faire un dessin...) à l'agréable, à savoir retrouver du temps de jeu dans une équipe abonnée aux premiers rôles en Coupe d'Asie.

Pitroipa attend Gervinho

Un autre habitué des récompenses individuelles de fin d'année est bien parti pour faire de même : il s'agit de Gervinho. L'Ivoirien est dragué depuis plusieurs semaines par une autre formation émiratie, en l'occurrence Al-Jazira. Egalement basé à Abu Dhabi, ce club richissime compte déjà en ses rangs le Monténégrin Mirko Vucinic et le Burkinabè Jonathan Pitroipa. Prêts à sortir entre 10 et 15 millions d'euros, ses dirigeants rêvent de former avec le champion d'Afrique, auteur d'une saison moyenne à l'AS Rome, une "dream-team" offensive capable de leur faire reconquérir un titre national qui leur échappe depuis quatre ans. Et plus si affinités...

Une idée fixe que celle de faire appel à des talents africains, puisque le Nigérian Ahmed Musa avait été approché avant qu'il ne décide de prolonger au CSKA Moscou de quatre années supplémentaires, mettant fin aux espoirs émiratis. D'autres pourraient suivre ce mouvement qui voit les internationaux d'Afrique Noire emboîter le pas de ceux du Maghreb (Belhadj, Bougherra, Halliche, Harbaoui et maintenant la jour, la liste est longue). La preuve ? Le nom de Seydou Keita a également circulé dans le Golfe, même si les exigences financières du Malien ne sont pas pour l'heure en ligne avec les offres.

Drogba: "L'OM n'a pas de projet"

C'est désormais une certitude, Didier Drogba ne reviendra pas à l'OM. L'attaquant ivoirien n'a pas hésité à tacler la direction phocéenne devant les caméras de la télévision ivoirienne.

Didier Drogba ne va pas s'attirer la sympathie des dirigeants marseillais, mais surement un peu plus celle des supporters phocéens. Alors que le joueur s'était montré agacé de devoir démentir pour la énième fois un possible retour au sein du club phocéen, l'ancien joueur de Chelsea s'est complètement lâché devant les caméras de la télévision ivoirienne. "Ce n'est pas une question financière. Moi j'aime avoir un projet. Et Marseille, que je connais très bien, n'a pas de projet. Ils ont vendu leurs meilleurs joueurs qu'ils ont laissé partir en fin de contrat, a-t-il expliqué.

Avant de poursuivre : "*Je veux parler d'André Ayew, d'André-Pierre Gignac... Et ils en perdront encore d'autres. Je n'ai pas envie d'aller à Marseille pour juste jouer. Si je vais quelque part, c'est pour gagner.*" De quoi laisser entendre que l'OM ne pourra pas gagner grand chose, tant que ces dirigeants seront aux manettes du côté de la Canebière. Un camouflet de plus pour Vincent Labrune, qui ne doit désormais plus les compter.

Real Madrid : ça se complique pour Ramos

Selon As, Sergio Ramos aurait affirmé à sa direction qu'il souhaitait quitter le Real Madrid cet été. Manchester United est à l'affût.

Cela pourrait bien devenir l'un des plus retentissants transferts de l'été. Et l'un des plus surprenants. À en croire les dernières informations du journal As, Sergio Ramos aurait communiqué à ses dirigeants son intention de partir. « Je veux partir. Je ne me sens pas désiré ni valorisé. Il s'est passé trop de choses ces derniers mois. Je vais écouter les offres pour moi », aurait ainsi lâché Sergio Ramos à Jose Angel Sanchez, l'un des dirigeants de la Casa Blanca.

Déçu par le comportement du Real dans le cadre des négociations pour une prolongation de contrat, Ramos en aurait donc par-dessus la tête. Manoeuvre pour mettre la pression sur Florentino Pérez ou réelle envie de départ ? Manchester United est prêt à sauter sur l'occasion, et aurait déjà proposé 50 M€ au Real Madrid pour racheter les deux dernières années de contrat du défenseur espagnol âgé de 29 ans.

Le Real pourrait-il accepter cette solution ? La clause libératoire de Ramos s'élève à 200 M€. Une somme que MU ne mettra évidemment pas, mais il possède l'avantage de posséder David De Gea dans ses rangs comme monnaie d'échange. Selon As, le Real Madrid préférerait que les deux opérations soient séparées, et pourraient s'incliner face à une offre de 70 M€ pour Sergio Ramos. À moins qu'il ne prolonge finalement avec le Real Madrid...

Côte d'Ivoire : Sidy Diallo convoqué par la police dans l'affaire des primes

Le président de la Fédération ivoirienne de football, Augustin Sidy Diallo, a été convoqué mercredi par la police économique dans le cadre de l'enquête menée par l'Etat ivoirien, à la suite de l'éclatement de l'affaire des primes détournées des joueurs de la sélection nationale, championne d'Afrique 2015.

L'affaire des primes impayées des joueurs ivoiriens vainqueurs de la CAN 2015 n'a pas fini de faire des remous. Malgré le limogeage du ministre des Sports, Alain Lobognon, le gouvernement entend bien trouver les personnalités à l'origine du détournement des sommes qui étaient initialement allouées aux Eléphants. C'est dans ce sens que Kadiatou Ly Sangaré, agent judiciaire du Trésor de Côte d'Ivoire et membre de la Commission indépendante électorale, a déposé une plainte auprès du parquet d'Abidjan-Plateau.

Procédure qui a conduit le président de la Fédération ivoirienne, Augustin Sidy Diallo, à être entendu par la police. Convoqué mercredi, le patron du football ivoirien a dû rendre des comptes sur sa gestion financière de la dernière CAN au siège de la police économique. Au menu, les 853 millions de francs cfa de primes des joueurs (1,3 millions d'euros), alors que le montant total des sommes détournées avoisinerait les 2 milliards de francs (plus de 3 millions d'euros).

Pour l'heure, le contenu des déclarations du président de la FIF n'a pas filtré, alors que Linfodrome indique que des collaborateurs d'Alain Lobognon, ministre des Sports démis de ses fonctions, ont également été entendus le 16 juin (son directeur de cabinet, son chauffeur et sa secrétaire particulière). De son côté, Patrick Yapi, cadre du Trésor public à qui revenait la gestion des fonds alloués aux compétitions internationales jusqu'à son limogeage en mai dernier, reste introuvable.

Lorient ne lâchera pas Jordan Ayew

Lié à Lorient jusqu'en 2018, Jordan Ayew (23 ans) est annoncé du côté du LOSC. En effet, Hervé Renard l'avait côtoyé lors de son passage à Sochaux et le coach des Dogues aurait fait du Ghanéen sa priorité offensive pour ce mercato estival.

Oui mais Ayew est un Merlu et d'après les propos du coach lorientais, Sylvain Ripoll, le buteur ne quittera pas Lorient cet été. « C'est une pièce très importante de l'équipe, quelqu'un sur qui on compte beaucoup, qui fait partie intégrante du projet du club pour les années à venir » a-t-il déclaré dans les colonnes de L'Équipe. Les Lillois sont prévenus…

Tottenham : Paulinho songe à un départ

Arrivé en 2013 contre 20 M€ en provenance des Corinthians, Paulinho (26 ans) pourrait quitter Tottenham cet été. Annoncé sur les tablettes du club de Guangzhou Evergrande (Chine), l'international brésilien (32 sélections) s'est exprimé sur un probable départ, et d'après les propos du milieu de terrain, des offres concrètes sont arrivées et une décision sera prise rapidement.

« J'ai des propositions concrètes qui sont en cours de négociations avec mon agent. Je suis sûr qu'avant la date de mon retour, j'aurais déjà pris une décision. Si je pense que je dois rester à Tottenham alors je vais rester. Si je pense que les autres options sont meilleures alors je vais partir » a-t-il déclaré au micro de TV Bandeirantes. Pour rappel, Paulinho a disputé 15 matches de Premier League cette saison.

Anigo approuve le choix de Drogba

Didier Drogba (37 ans) ne reviendra pas à l'OM. Le buteur, libre depuis la fin de son aventure avec Chelsea, était envoyé du côté de Marseille pour y effectuer son grand retour. Mais suite à ces nombreuses rumeurs, l'Ivoirien s'est montré clair : le club olympien « n'a pas de projet » et un retour n'est pas envisagé. Dans son papier hebdomadaire publié sur France Football, José Anigo s'est exprimé sur la situation du buteur qu'il a côtoyé à Marseille lors de la saison 2003-2004. Et l'ancien dirigeant de l'OM, désormais coach de l'Espérance de Tunis, a approuvé le choix de l'attaquant ivoirien et n'a pas hésité à envoyer une pique au public du Vélodrome.

« Où peut-il aller désormais ? Je sais où il ne doit surtout pas aller : à l'OM ! Depuis qu'il en est parti, il n'y

a pas eu une intersaison sans que l'on évoque son retour. C'est devenu un classique de l'été. On en a d'ailleurs souvent discuté tous les deux. Je sais qu'il a été tenté par cette perspective. Mais je dois admettre qu'il a eu raison de ne pas céder à cette folie. C'aurait été la pire des bêtises à faire ! Il aurait eu beaucoup à perdre. Trop, sans doute. Je connais trop bien ce public olympien capable de brûler ce qu'il a adulé... » a-t-il déclaré.

Nicolas Batum rejoint la franchise de Jordan

Nicolas Batum sera un joueur des Charlotte Hornets la saison prochaine. Le Français a été échangé par les Blazers contre Gerald Henderson et Noah Vonley.

L'histoire entre Nicolas Batum et Portland est terminée. Le Français a été cédé par la franchise de l'Oregon aux Charlotte Hornets, l'équipe de Michael Jordan. Batum a été échangé contre Gerald Henderson et Noah Vonley et met donc fin à sept années passées dans l'Ouest des Etats-Unis. Un transfert qui intervient après une dernière saison compliquée de Batum chez les Blazers, où il n'a tourné qu'à 9,4 points, 5,9 rebonds et 4,8 passes de moyenne. "Nicolas Batum

a été l'une des clés des récents succès de notre franchise. Il va nous manquer comme joueur mais aussi comme homme. Nous souhaitons à Nicolas tout le meilleur possible pour son futur", a déclaré Neil Oshley, le GM des Blazers.

Cela devrait être une saison de transition pour Batum, qui sera free agent en 2016 et qui aura donc l'occasion de tester le marché. Reste à savoir s'il arrivera à se relever de cette petite déception, lui qui était très attaché à la ville de Portland. Mais en NBA, il n'y a pas de place pour les états d'âmes. "Batman" le sait très bien et se sera à lui de rapidement faire ses preuves.

En préparation au Sommet mondial sur le fléau

Des militants de plus de 130 villes en «Action» ce vendredi contre les drogues

Ce vendredi 26 juin 2015, des milliers de militants dans plus de 130 villes à travers le monde vont faire entendre leur voix dans le cadre de la campagne mondiale «**Soutenez, Ne punissez Pas**». La campagne exhorte les gouvernements à mettre un terme à la guerre coûteuse et contre-productive de drogues. Cette guerre n'a pas réussi à réduire la consommation ou l'approvisionnement de drogues, elle coûte plus de 100 milliards de dollars (presque 50 000 milliards

de francs Cfa) chaque année pour son application. Elle a conduit à l'incarcération de masse des personnes vulnérables et pauvres, et elle alimente des violations des droits humains et les épidémies de VIH.

La journée du 26 Juin est la Journée Internationale des Nations Unies Contre l'Abus et le Trafic Illicite – une journée qui a traditionnellement été utilisée par les gouvernements pour «célébrer» les saisies de drogues, les arrestations massives voire des exécutions des usagers de drogues. La Journée Mondiale d'Action «**Soutenez, Ne punissez Pas**» vise à changer le récit, et de mettre en évidence la nécessité d'une meilleure approche.

Dans la journée du 26 juin de cette année, le Réseau Ouest Africain de Politique en Matière de Drogues et d'autres partenaires – en collaboration avec le Consortium international sur les politiques des drogues (IDPC – International Drug Policy Consortium), la Commission Ouest Africain de Drogues (WACD) et l'Institut de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (WACSI) – organisent des événements publics dans 11 pays d'Afrique de l'ouest, sauf au Togo, afin de sensibiliser et de promouvoir la champagne. A Bamako, Cotonou et à Niamey, il est prévu une conférence publique sur le sujet et des rassemblements publics. A Dakar et à Freetown, il y a marche, et des débats radiophoniques, ainsi qu'à Abuja. Abidjan organise un tournoi de football, et une sensibilisation des principaux acteurs, tout comme à Monrovia et à Accra où il est prévu une série de dialogues des principaux acteurs. Enfin, on s'attend à un cross populaire à Ouagadougou et un symposium à Banjul. Le problème pour Lomé, c'est qu'elle ne dispose de point focal du réseau ouest africain en matière de lutte contre les drogues.

En avril 2016, les gouvernements se réuniront à New York, aux Etats-Unis, pour un sommet majeur – à l'Assemblée Générale des Nations Unies – sur les drogues. Ceci est une rare opportunité de haut niveau, de débat ouvert sur le problème mondial de drogues, et de parler de ce qui (et ce qui ne) fonctionne (pas).

Dans l'élan de préparation de ce sommet, la «Journée Mondiale d'Action» est une démonstration de force pour exiger de meilleures politiques en matière de drogues. Des séances de photos et vidéos d'occasions, des réunions et séminaires, des concerts et coups de publicité auront lieu simultanément à travers le monde. En ce jour de l'année dernière, les événements ont eu lieu dans 100 villes. Entre autres évènement, il y avait eu les spectacles de rue, arts de rue, manifestations, événements musicaux, tournois de football, défilés, et même un spectacle de bateau sur le Nil.

D'après les estimations de l'ONUDC, cité par un rapport de la Commission ouest africaine sur les drogues en date de Juin 2014, l'usage de cocaïne en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale est bien plus élevé que la moyenne mondiale, en tenant compte de la taille de la population. Quelque 1,6 million de personnes auraient consommé de la cocaïne dans la région en 2012 (avec un intervalle de confiance large et des estimations variant entre 570 000 et 2,4 millions en raison du peu de données fiables). Le rapport de 2013 notait également l'émergence d'un marché des méthamphétamines en Afrique, une affirmation confirmée par une hausse des détournements de précurseurs, des saisies et de la fabrication de méthamphétamines dans la région. Des saisies effectuées dans des pays d'Asie et d'Europe ont permis de constater que de grandes quantités de méthamphétamines avaient été trafiquées par le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Nigéria, le Sénégal et le Togo. Les entretiens réalisés par la WACD durant ses visites sur le terrain ainsi que les entretiens menés auprès d'usagers, de trafiquants, de fonctionnaires du secteur de la santé et de l'application de la loi pour les besoins des documents de référence semblent indiquer une augmentation à la fois du commerce et de la consommation de drogues en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest – s'emploie actuellement à établir un réseau épidémiologique ouest-africain sur l'usage des drogues (WENDU) à partir des données secondaires disponibles (si limitées soient-elles) sur la demande de traitement liée aux drogues et les saisies. L'objectif est de recueillir des informations sur les habitudes de consommation des usagers afin de mettre en place des mécanismes de contrôle qui puissent informer et guider les décideurs politiques. Dans ce contexte, plusieurs projets pilotes visant à la création d'observatoires nationaux de la drogue sont en cours, avec le soutien de la France et de l'Union européenne.

Sans nier l'importance de cette initiative, une lacune importante doit encore être comblée : il faut investir en priorité dans le développement des capacités régionales et nationales pour permettre la collecte, l'analyse et la mise à jour régulière des données de référence, la conduite d'enquêtes régulières sur les perceptions des citoyens, ainsi que l'analyse des tendances et des impacts afin de guider l'orientation des politiques.

Construction du poste de contrôle juxtaposé de Hillacondji / Sanvee-condji

La burkinabé CGE gagne l'appel d'offres devant les 4 soumissionnaires togolais

C'est encore la preuve palpable des difficultés qu'éprouvent les entreprises à gagner des marchés au plan international. Et c'est à regretter qu'elles ne se soient pas mises en groupement pour damer le pion à la seule entreprise burkinabé sur les cinq entreprises soumissionnaires. Dommage ! Qu'à cela ne tienne, les résultats de l'appel d'offres sont tombés, conséquence de l'approbation par la Banque africaine de développement (BAD) du rapport d'évaluation des offres, le 27 mai 2015. Lequel rapport d'évaluation a été réceptionné par la Banque le 11 février 2015. Le délai de dépôt des offres était fixé au 13 octobre 2014, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs Cfa.

La société CGE (Compagnie Générale des Entreprises), de nationalité burkinabé, pour un montant hors taxes corrigé avec remise de 6 040 483 550 francs Cfa, devance les soumissionnaires GER (2ème, 6 803 646 360 francs Cfa), Groupement Midnight Sun / Sertem (3ème, 7 389 416 050 francs Cfa), Centro (4ème, 7 475 842 211 francs Cfa) et Ceco-Btp (5ème, 7 635 847 025 francs Cfa). Bien avant, l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), l'agence d'exécution, a organisé une visite des sites avec les candidats le 4 septembre 2014.

Dans le cadre du Projet multinational Bénin/Togo de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos, Phase 1, les Gouvernements du Bénin et du Togo ont bénéficié d'un don et d'un

Poste de contrôle juxtaposé de Noépé

prêt, pour le premier, et d'un don, pour le second, auprès du Fonds africain de développement pour financer le coût de construction des postes de contrôle juxtaposés de Hillacondji/Sanvee-condji, à leur frontière commune. La burkinabé Compagnie Générale des Entreprises a 18 mois pour exécuter le contrat. La synthèse de l'objet dudit contrat consiste en la démolition des bâtiments et diverses infrastructures existants ; la construction de divers bâtiments : bloc administratif (bâtiment de deux niveaux sur 2.156 m², brigade des douanes sur 382 m², zone d'inspection des camions sur 1.017 m², entrepôt de douane sur 575 m², poste de contrôle d'entrée sur 31 m², cinq blocs sanitaires sur 172 m², salles de contrôle pont bascule et scanner sur 19 m², bâtiment service incendie sur 249 m², local pour groupe électrique et maintenance sur 90 m², bâtiment des services commerciaux sur 355 m², bâtiment des services de santé sur 400 m², zone de contrôle piétons sur 51 m², local de contrôle vétérinaire sur 12 m², abri pour conducteurs poids lourds sur 14 m², abri pour piétons et autres sur 50 m²) ; et d'importants travaux extérieurs comportant principalement des voiries pour la desserte du poste et de réseaux divers, notamment les voies pour bus, véhicules légers et camionnettes de transport de marchandises, les voies pour véhicules poids lourds, le parking pour véhicules poids lourds et camions citernes, les voies et parkings pour camionnettes, la clôture de sécurité en blocs de béton et clôture intérieure grillagée, et un vaste réseau d'alimentation et de distribution d'énergie électrique, d'eau, de téléphone.

En rappel, pour faciliter le transport entre Lomé et Cotonou, le Bénin et le Togo ont entrepris d'unifier les formalités douanières et policières à leurs frontières par la construction du futur poste de contrôle juxtaposé. Sur une aire totale de 12 hectares, moitié en territoire béninois et moitié en celui du Togo, il sera aménagé des infrastructures modernes équipées destinées en commun aux services et aux opérations de contrôle frontalier des deux pays. Une sorte de guichet unique où les opérations s'effectueront en une seule fois. A terme, il est attendu que les conditions de transport au profit du Togo et du Bénin s'améliorent. Cela s'entend la réduction du temps de transit à la frontière des marchandises et des personnes, la réduction des coûts de transport ou encore l'accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays. Pour un fonctionnement optimal du futur poste, du côté béninois, 18,75 kilomètres de route seront réhabilités en 2x2 voies entre Pahou et Ouidah, et 58,75 kilomètres de Ouidah à la frontière du Togo seront périodiquement entretenus, y compris la construction d'une passerelle au droit du marché de Ouidah. Pour les travaux connexes, 102,9 kilomètres de pistes rurales seront aménagés et les infrastructures socioéconomiques le long de la route du projet seront réhabilitées. Des groupements de femmes de la zone du projet pourront bénéficier d'équipements de transformation de produits agricoles. Du côté togolais, des travaux d'aménagement et de bitumage de la route entre Aného et la frontière sont achevés, sur financement de la Banque mondiale. L'idée est aussi de refaire la route Avépozo-Aného en 2x2 voies, et 9 tronçons de routes connexes d'une longueur totale de 67,7 kilomètres.

Après le Fonds monétaire international

L'UE va accorder un appui budgétaire de 105 milliards Cfa au Ghana

Le Ghana devrait recevoir un appui budgétaire de 161 millions d'euros, environ 105,455 milliards de francs Cfa, de la part de l'Union européenne (UE) "d'ici quelques semaines", rapportait l'agence Reuters le 12 juin, citant le vice-ministre ghanéen des Finances, Cassiel Ato Forson. Le déblocage programmé de ces fonds par l'UE intervient suite à la signature par ce pays d'Afrique de l'Ouest d'un accord d'assistance financière de 918 millions de dollars avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue de stabiliser son économie et de stimuler le rythme des réformes.

La dette publique du Ghana représentait 65,3% de son PIB à fin mars 2015, un niveau que plusieurs bailleurs de fonds considèrent comme étant critique. Le ministre ghanéen ministre des Finances, Seth Terkper, avait annoncé le 20 mai que la croissance économique de ce pays, considéré comme une des démocraties les plus stables en Afrique, devrait passer de 3,9% cette année à environ 8 à 9% en 2017, expliquant que le retour à une croissance vigoureuse sera rendu possible grâce notamment à la hausse de la production de pétrole, aux bonnes performances prévues du secteur des services et à l'entrée en production d'une grande usine de traitement de gaz naturel.

Fin de la 3ème revue FEC

Le FMI décaisse 2,8 milliards Cfa au Mali

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la troisième revue des résultats enregistrés par le Mali dans le cadre d'un programme économique appuyé par un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). La décision du Conseil d'administration, adoptée sans convocation de réunion, ouvre la voie au décaissement d'un montant de 4 millions de DTS (environ 5,6 millions de dollars, 2,8 milliards de francs Cfa), ce qui porte le montant total des décaissements au titre de l'accord FEC à 18 millions de DTS (environ 25,3 millions de dollars).

Dans un environnement sécuritaire encore fragile, la reprise économique gagne en vigueur. En 2014, l'activité a été impulsée par un retour à la normale de la production céréalière et par une solide croissance du secteur manufacturier. Les perspectives à moyen terme se présentent sous un jour favorable grâce au regain de confiance des entreprises suite au retour des bailleurs de fonds, et à l'amélioration de la gouvernance. Cependant, les aléas climatiques, des revers dans la réconciliation nationale ou une inversion soudaine du récent repli des cours du pétrole pourraient compromettre la reprise.

Les Chambres Consulaires Africaines et Francophones

Trois événements à Lomé pour la restructuration du secteur privé

-Le Togo choisi pour représenter la Région Afrique de l'Ouest pressentie pour le poste de Président.

Etonam Sossou

Les mois de novembre et décembre seront riches en activités pour la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF). Elle organise sa 41ème Assemblée Générale élective, une convention d'affaires et la 4ème foire régionale de l'intégration de l'UEMOA à Lomé respectivement du 19 au 21 novembre, du 18 au 21 novembre et du 20 novembre au 07 décembre. Créée en 1973 par les présidents Pompidou (France), Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Senghor (Sénégal), la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) renouvellera à Lomé son bureau. «*Environ 150 participants sont attendus pour la rencontre de Lomé qui est également une Assemblée Générale élective* », a précisé le Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo, Germain Méba, au cours de la conférence de presse annonçant les trois évènements. Le Togo a été choisi pour représenter la Région Afrique de l'Ouest pressentie pour le poste de Président.

En marge de l'Assemblée Générale, la CCIT organise en partenariat avec la CPCCAF et la Maison de l'Afrique, une Convention d'Affaires qui est une opportunité pour les participants à l'AG de faire des rencontres Business to Business (B to B). «*Cet anglicisme désigne des discussions entre deux entreprises désireuses de nouer des partenariats entre elles en vue de transactions futures. Les opérateurs économiques européens et africains désireux de prospecter le marché togolais seront également présents*», a expliqué le président de la CCIT.

Germain Méba, Président de la CCIT

La Convention d'Affaires une aubaine pour les entreprises togolaises qui sont d'ailleurs invitées à s'inscrire massivement pour y prendre part.

Le Togo accueille la Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA

Le Togo accueillera la 4ème édition de la foire commerciale de l'union Economique et monétaire Ouest Africaine UEMOA. Organisée par les soins de la CCIT, cette foire fera de Lomé la capitale ouest africaine des expositions commerciales du 20 novembre au 07 décembre 2015. Le activités de cette foire se dérouleront à Togo2000 au même moment que celles de la foire internationale de Lomé. Cette foire, instituée par la chambre consulaire régionale /UEMOA, a pour but essentiel de contribuer à l'implication du secteur privé dans l'intégration et la promotion des échanges commerciaux, des investissements au sein de la communauté dans la perspective de la réalisation du marché commun et le renforcement des échanges commerciaux intra-communautaires. Le Président de la CCIT, a indiqué que l'intégration économique devrait connaitre une nouvelle impulsion et s'inscrire résolument dans la perspective du développement économique des pays de l'UEMOA soulignant que le développement des échanges constitue un facteur important d'amélioration des richesses et de revenus au profit des populations. Les entreprises auront donc l'occasion d'exposer les productions nationales artisanales, industrielles, de services et de s'offrir de nouveaux débouchés. Les objectifs fondamentaux de l'UEMOA sont entre autres la création d'un marché commun ouvert et concurrentiel, la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux, des services et le droit d'établissement. Aujourd'hui, il y a des avancées enregistrées dans plusieurs domaines même si le niveau des échanges intercommunautaires reste faible. Le Président de la CCIT a estimé que l'institution et l'organisation de la foire rotative d'intégration est une opportunité pour renforcer l'intégration des économies des Etats membres de l'UEMOA. C'est pourquoi, le Togo a le soutien de la commission pour l'organisation de la foire de Lomé en espérant qu'elle constituera un moment important d'échanges et de réflexions devant approfondir le processus d'intégration. Elle sera en outre, a-t-il espéré, un moment idéal pour les acteurs du secteur privé d'améliorer la compétitivité des entreprises et de dialoguer entre eux.

Une mobilisation et une participation massive d'entreprises de l'espace UEMOA permettront à ces dernières de tester leur capacité à offrir des produits et prestations répondant aux besoins des consommateurs de plus en plus exigeants sur la qualité. Parlant de l'organisation, le Président de la CCIT a rassuré qu'au regard de la composition du comité d'organisation comprenant toutes les structures concernées mis en place, il y a bon espoir que les manifestations soient une réussite.

Approvisionnement en produits pharmaceutiques

L'Afrique dépend toujours de l'extérieur

Toute l'Afrique, à quelques exceptions près, a du mal à obtenir sa dépendance pharmaceutique. Car, en matière de médicaments industriels, tout ou presque lui vient de l'extérieur. Les chercheurs qui ont encore le courage de « chercher » se voient souvent obligés, en fin de compte, de ranger le fruit de leurs recherches dans les tiroirs, faute de moyens de les divulguer au bonheur des populations. Le continent noir regorge aujourd'hui de chercheurs aguerris en mesure de produire des merveilles aussi bien dans le domaine pharmaceutique que dans d'autres domaines.

Mais bon nombre de pays africains s'accommodent bien de leurs étiquettes d'éternels dépendants ? Les pourfendeurs de René Dumont selon qui «L'Afrique noire est mal partie » auraient de moins en moins d'arguments solides pour se défendre face à un continent dont le bonheur dépend toujours de l'extérieur, plus d'un demi-siècle après l'indépendance. Un continent où les populations n'arrivent pas à régler les fondamentaux de la vie : manger à sa faim et se soigner convenablement sans tendre la main à l'extérieur. Mais comme toujours, l'Afrique francophone reste à la traîne en termes d'autonomie pharmaceutique. Les Anglophones, eux, sortent de plus en plus la tête hors de l'eau. Sans complexe aucun, ils ont toujours su fabriquer les médicaments qui répondent à leurs besoins sanitaires.

En attendant, ce sont les firmes pharmaceutiques étrangères auxquelles le continent noir dépend fortement qui se félicitent de cette aliénation. En la matière, que l'on ne s'étonne pas que ces firmes fassent feu de tout bois pour étouffer toute initiative visant à rendre autonomes les pays africains. Elles ont tout intérêt à ce que l'Afrique soit éternellement assistée car leur survie en dépend aussi.

Dans sa politique de proximité des populations

Togo Cellulaire inaugure une nouvelle boutique de vente, la 26è, à Sagbado

Togo Cellulaire a inauguré une boutique de vente ce mercredi 24 juin à Aflao Sagbado. La cérémonie a eu lieu en présence des responsables de Togocel, M. Ago Bazaa et Amaïzo Ekoue, respectivement directeur commercial et directeur de la distribution, M. Tamekloe directeur commercial de Togotelecom, des directeurs de départements et de distribution, de quelques masters (distributeurs grossistes) et distributeurs.

La boutique de Aflao Sagbado est la 26è ouverte par Togocel pour ses clients dans sa politique de proximité. « *Ce qui motive l'arrivée de Togo Cellulaire à Aflao Sagbado, tout comme dans d'autres localités du pays, c'est dans le cadre de notre politique de proximité à Togo Cellulaire et d'une manière générale du Groupe Togo Telecom. Il s'agit pour nous de nous rapprocher de nos clients, de nous rapprocher de nos amis, de cohabiter avec eux, de les écouter pour pouvoir tailler des offres à la hauteur de leurs attentes* », expliquait M. Amaïzo Ekoue, directeur de la distribution de Togocel avant de poursuivre : « *Nous savons que nos amis à Sagbado sont très nombreux et il y a aussi ceux qui voudraient être nos amis, nos portes sont grandement ouvertes. Nous sommes là pour écouter tout le monde, permettre aux uns et aux autres de profiter de notre réseau pour communiquer avec la famille et avec le monde.* »

S'adressant aux clients de la boutique par rapports aux produits et services, M. Amaïzo a déclaré que « *C'est sans exclusive. Tous les produits imaginables en matière d'économie numérique, en matière de télécommunication, en matière de technologie de l'information et de la communication sont disponibles dans notre boutique. On peut venir pour le premier abonnement, pour s'informer tout simplement, pour acheter de la recharge, pour le service après vente, pour causer avec nous. C'est véritablement l'esprit d'équipe, de famille que Togo Cellulaire apporte à Sagbado de même que les localités environnantes et je crois que nous sommes bien positionnés pour recevoir nos amis de toutes ces localités.* »

Rappelons que globalement à ce jour Togocel dispose de 52 points de vente à raison de 26 agences et 26 boutiques. La boutique de Aflao Sagbado est la 26è boutique.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1274
DE LOTO BENZ DU 17 Juin 2015

Le tirage hebdomadaire de **LOTO BENZ** a été effectué le 24 Juin 2015 et porte le **numéro 1275**.

Lors du précédent tirage de Loto Benz, il y a eu des gagnants de gros lots à **Kara, Atakpamé, Notsé, Tabligbo et Lomé**.

Ainsi, les **opérateurs 10023 et 20034** basés respectivement à **KARA** et **ATAKPAMÉ** ont recensé chacun **un lot de 500.000F CFA**.

A **NOTSE et TABLIGBO**, les **points de vente 2202 et 80029** ont enregistré chacun, **un lot de 750.000F CFA** .

Dans la capitale, on a dénombré **deux lots de 500.000F CFA, trois lots de 750.000F CFA, un lot de 800.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA** gagnés auprès des **opérateurs 30028, 30243, 7002, 7127, 60144, 50230 et 3021.**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1275 de LOTO BENZ du mercredi 24 Juin 2015

Numéro de base

68 64 66 72 59

TOGO CELLULAIRE

OFFRE INTERNET 3G

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G prépayés

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

NB :

- La connexion est interrompue à l'épuisement du forfait,
- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité,
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois,
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbits/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G Post payés

Nom du forfait	Forfait 1Mois 1 Go	Forfait 1 Mois 3 Go	Forfait 1 Mois 5 Go
Volume	1 Go	3 Go	5 Go
Coût	5 000 F	10 000 F	15 000 F
Validité	30 jours	30 jours	30 jours

Le dépassement est facturé à 0,001F/Ko

OFFRE BLACKBERRY

La solution BlackBerry® permet aux utilisateurs de rester connectés en permanence et en toute mobilité à leurs comptes mails, messagerie instantanée, internet, etc

Facturation

Forfait mensuel BlackBerry 5Go : 15.000 F TTC/mois

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

La connexion internet est interrompue à l'épuisement du forfait 5Go. Mais le service BlackBerry reste opérationnel

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Le dépassement du forfait est facturé à 0,001F/Ko.

Avantages (Solution BES)

- Accès en push aux mails professionnels provenant des serveurs Domino, Exchange ou Novell. Parfaite synchronisation entre la messagerie professionnelle et le téléphone : mails, annuaire des contacts, agenda, tâches, notes, etc.
- Accès en push aux mails privés (jusqu'à 10 comptes de messagerie).
- Téléchargement des pièces jointes.
- Navigation Internet (EDGE et 3G).
- Messagerie instantanée (BBM, MSN, Google Talk, Yahoo Messenger).
- Sécurité des données (Cryptage AES ou 3DES).
- **Licence utilisateur BES Express offerte (avec assistance pour installation et intégration).**

OFFRE MACHINE A MACHINE (M&M)

Offre accessible uniquement en post paiement

La meilleure réponse pour faire communiquer à distance vos machines mobiles (terminaux embarqués sur véhicules, terminaux monétiques...).

Conditions d'accès

- Achat d'un kit M2M 2G ou 3G, avec voix ou sans voix
- Terminal compatible 2G ou 3G
- Mise à disposition d'un APN dédié :100 000 F ;
- Redevance mensuelle APN dédié :25 000 F/mois ;
- Caution : 2 fois le montant du forfait souscrit

Tarifs forfaits M&M 2G/3G

*Frais avec APN dédié

- Frais de mise en service APN dédié: 100 000 Fcfa TTC
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 Fcfa TTC

* Facturation de l'usage du service 2G/3G au forfait :

	Forfait (TTC en Fcfa)	Durée de Validité du forfait	Prix du Ko Hors forfait (TTC en Fcfa)
5 Mo	7 00	30 Jours	0,01
20 Mo	1 200		
50 Mo	1 500		
100 Mo	2 500		
500 Mo	3 500		
1 Go	6 000		
3 Go	15 000		
5 Go	20 000		

NB : Le dépassement est facturé à 0,01F/Ko

TOGOCEL LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008